



03060841

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Charleroi
le 22/5/03

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°

☒ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n° 1338

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°

☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

INFIRMIERE MURIELLE HINANT

3. Forme juridique (en entier) ▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

Rue Jean Jaurès, 6
6061 Montignies-Sur-Sambre

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

478.675.895

7. Objet de l'acte ▷

Transfert du Siège Social

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

L'A.G. extraordinaire du 8 avril 2003 a accepté
le transfert du siège social à 6250 Pont-de-Loup
Rue Auguste Scohy, 207 à partir du 9 avril 2003

HINANT Murielle
Gérante

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du comote :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.